



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE HALLOY (Oise)

République Française

SÉANCE DU 21 MARS 2023

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11
Date de la convocation : 16/03/2022		Date d'affichage : 16/03/2022
Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0

L'an deux mil vingt-trois et le 21 mars à 19 heures 00, Le Conseil Municipal dûment convoqué en session ordinaire s'est réuni à la mairie sous la présidence de **Monsieur Gilles BOYENVAL**,

Etaient présents : Serge JACQUET, Bruno VITRY, Robert PILLET, Fabienne LOFFET, Frédéric MARQUIS, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, François LOUIS, Martine LEFEBVRE, Thierry GUILLOU

Absent(e)(s) excusé(e)(s) :

Secrétaire de séance : Robert PILLET

Objet : FONGIBILITÉ DES CREDITS

Réf : 2023210304

La fongibilité des crédits est la faculté pour l'organe délibérant de déléguer à l'exécutif la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel)

SECTION FONCTIONNEMENT

TOTAUX DES DEPENSES REELLES	290 194.00 €
-----------------------------	--------------

SECTION INVESTISSEMENT

TOTAUX DES DEPENSES REELLES	133 437 €
-----------------------------	-----------

Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Publié le 30/03/2023

ID : 060-216002923-20230321-2023210304-DE

S²LO

Après s'en être fait exposé le conseil municipal décide à l'unanimité :

En fonctionnement d'autoriser Monsieur le maire a effectué des mouvements de crédits de chapitre à chapitre jusqu'à 7.5%

En Investissement d'autoriser Monsieur le maire a effectué des mouvements de crédits de chapitre à chapitre jusqu'à 7.5%

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Gilles BOYENVAL

